

Plongée et sports subaquatiques

LIVRET

PÉDAGOGIQUE INITIATEUR



Nom :

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

Le statut de stagiaire pédagogique n'est pas prévu par le Code du Sport, rendant ainsi impossible le repérage juridique de ce positionnement.

De ce fait, aucun contrat de formation ou convention ne peut être signé entre la FFESSM, l'un de ses Comités Régionaux, une SCA et un stagiaire initiateur dans le cas où celui-ci souhaiterait effectuer un stage au sein d'une SCA.

Fiche d'identité	3
Cursus de formation	4
Exemption de stage initial	5
Stage initial	6
Exemption du module d'enseignement entre 0 et 6 mètres	7
Enseignement pratique entre 0 et 6 mètres et théorie associée	8
Organiser l'activité.....	11
Organiser un cursus de formation.....	14
Attestation de 12 plongées en autonomie	16
Attestation de note de mannequin GP N4	17
Tuteur de stage 1 ^{er} degré	18
Module complémentaire 6-20 m	19-20

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

STAGIAIRE PÉDAGOGIQUE

Nom :

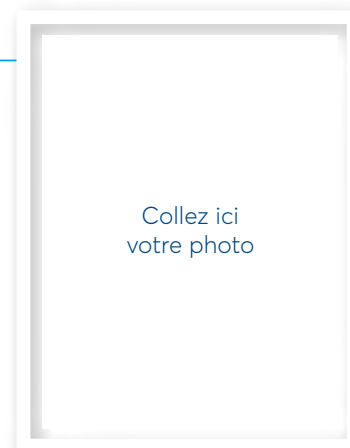
Prénom :

Né(e) le :

Adresse :

Code postal :

Ville :



Tél. fixe : Mobile :

Courriel :

N° LICENCE :

CLUB FFESSM :

N° CLUB :

EN CAS DE NÉCESSITÉ

Personne à prévenir :

Père Mère Conjoint(e) Autres :

Nom :

Prénom :

Adresse :

.....

.....

Téléphone :



LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

CURSUS DE FORMATION

STAGE INITIAL

- 14h sur une période d'un mois maximum, organisé par une CTR ou par délégation par un club, une SCA, ou SCIA (accord du Président de la CTN)
 - Encadré par un E4
- Enseignement pratique entre 0 et 6 mètres et théorie associée
 - Organiser l'activité
 - Organiser un cursus de formation



Livret pédagogique (valable 3 ans)

STAGE EN SITUATION

- Encadré par un E4 ou TSI.
 - Une séance est complète lorsque les phases de conception, de réalisation et d'évaluation sont réalisées par le stagiaire initiateur.
- Enseignement pratique entre 0 et 6 mètres et théorie associée
Minimum 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents.
 - Organiser l'activité
Minimum 5 séances, dont 2 complètes, portant sur l'ensemble des prérogatives d'un directeur de plongée en milieu artificiel.
 - Organiser un cursus de formation
Validé lorsque l'ensemble des items est acquis sur l'ensemble des cursus couverts par les prérogatives de l'initiateur dans l'espace 0 - 6 m.

RIFA Plongée



12 plongées en autonomie



EXAMEN

- 1 ou 2 jours consécutifs.
- Organisé par une CTR ou par délégation par un club, une SCA, ou SCIA (accord du Président de la CTN).
- Président de la structure organisatrice, délégué CTR E4.

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

EXEMPTION DE STAGE INITIAL INITIATEUR

Les stagiaires initiateurs suivant en parallèle un stage en situation MF1 peuvent être exemptés du stage initial initiateur. Cette exemption est accordée par le Président de la CTR à la demande du stagiaire qui doit lui fournir une copie de son livret pédagogique. La date de validation du stage initial MF1 sert alors de référence pour le délai maximal de présentation à l'examen initiateur.

STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Lieu du stage initial MF1 :

Date :

PRÉSIDENT DE LA CTR

Nom :

Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR :

Date :

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

STAGE INITIAL

- Cadre réglementaire
- Enseignement
- Organisation

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

14H RÉPARTIES SUR UNE PÉRIODE DE 1 MOIS MAXIMUM

DATE	VOLUME HORAIRE	DATE	VOLUME HORAIRE

MONITEUR(TRICE) 2^{ÈME} DEGRÉ RESPONSABLE DU STAGE

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

EXEMPTION DU MODULE D'ENSEIGNEMENT ENTRE 0 ET 6 MÈTRES ET THÉORIE ASSOCIÉE

La dispense de ce module est possible si le module correspondant du MF1 (module d'enseignement pratique entre 0 et 6m) a été validé dans le cadre d'un stage en situation MF1. Elle est accordée par le tuteur de stage en situation à la demande du stagiaire sur présentation de son livret pédagogique MF1.

STAGIAIRE

Nom :

Prénom :

Date de validation du module (MF1) :

TUTEUR DE STAGE

Nom :

Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR :

Date :

CACHET

SIGNATURE

Le jour de l'examen initiateur, le candidat doit présenter au délégué de la CTR son livret pédagogique MF1 comportant la validation du module 0-6 m

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 0 ET 6 MÈTRES ET THÉORIE ASSOCIÉE

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :

A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

0 À 6 m	DATE					
	Niveau travaillé (N1, PA20...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 0 ET 6 MÈTRES ET THÉORIE ASSOCIÉE

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

0 À 6 m	DATE					
	Niveau travaillé (N1, PA20...)					
	Thème travaillé					
CONCEVOIR	Définir les objectifs de formation					
	Positionner l'enseignement dans le cursus					
	Justifier la séance					
	Définir une stratégie d'enseignement					
	Évaluer					
RÉALISER	Animer une séance					
	Communiquer					
	Mettre en œuvre une stratégie de formation					
	Utiliser des outils pédagogiques					
	Mettre en place des remédiations					
ÉVALUER	Faire une évaluation initiale					
	Faire une évaluation formative					
	Faire une évaluation finale					

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ENSEIGNEMENT PRATIQUE ENTRE 0 ET 6 MÈTRES ET THÉORIE ASSOCIÉE

Le module doit être validé par le tuteur de stage.

Il doit contenir a minima 5 séances, dont 2 complètes, portant sur des thèmes d'enseignement différents concernant les cursus couverts par les prérogatives de l'initiateur dans cet espace d'évolution.

Une séance est considérée comme complète lorsque les trois phases d'enseignement (concevoir, réaliser, évaluer) sont réalisées par le stagiaire initiateur.

VALIDATION DU MODULE : **OUI** **NON**

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ORGANISER L'ACTIVITÉ

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

ORGANISATION

DATE					
Thème travaillé					
Accueillir les plongeurs					
Organiser le déroulement d'une séance pratique.					
Sécuriser et surveiller					
Réagir en cas d'accident					

PRATIQUE

DATE	
Réussir l'épreuve du mannequin	
Réussir l'épreuve de l'IPD	

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ORGANISER L'ACTIVITÉ

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

ORGANISATION

DATE					
Thème travaillé					
Accueillir les plongeurs					
Organiser le déroulement d'une séance pratique.					
Sécuriser et surveiller					
Réagir en cas d'accident					

PRATIQUE

DATE					
Réussir l'épreuve du mannequin					
Réussir l'épreuve de l'IPD					

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ORGANISER L'ACTIVITÉ

Le module doit être validé par le tuteur de stage.

Il doit contenir a minima 5 séances, dont 2 complètes, couvrant l'ensemble des prérogatives d'un directeur de plongée en milieu artificiel.

Une séance est considérée comme complète lorsque l'ensemble des items est réalisé par le stagiaire et acquis.

Il doit également contenir, pour la partie pratique, au moins une intervention sur un plongeur en difficulté avec scaphandre réussie, ainsi qu'une épreuve du mannequin réalisée dans sa totalité.

VALIDATION DU MODULE : **OUI** **NON**

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ORGANISER UN CURSUS DE FORMATION

Pour chaque séance, inscrire les annotations suivantes dans les cases correspondantes :
 A (acquis), ECA (en cours d'acquisition), NA (non acquis) ou NT (non travaillé).

Vous avez la possibilité d'insérer autant de pages que nécessaire pour couvrir l'ensemble des séances réalisées.

ORGANISATION

DATE					
Niveau travaillé					
Identifier la nature du cursus à organiser					
Planifier					
Définir une logistique matérielle					
Définir les moyens humains					

DATE					
Niveau travaillé					
Identifier la nature du cursus à organiser					
Planifier					
Définir une logistique matérielle					
Définir les moyens humains					

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ORGANISER UN CURSUS DE FORMATION

Le module doit être validé par le tuteur de stage.

Il est validé dès lors que l'ensemble des items est acquis sur l'ensemble des cursus couverts par les prérogatives de l'initiateur.

VALIDATION DU MODULE : **OUI** **NON**

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

TUTEUR DE STAGE

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ATTESTATION DE LA RÉALISATION DE 12 PLONGÉES EN AUTONOMIE

Cette attestation concerne seulement les candidats titulaires du niveau 2 au moment de l'examen. Elle n'est donc pas nécessaire pour les niveaux 3 ou supérieurs. Elle doit être signée à minima par un DPN5 ou un E3 titulaire d'une licence FFESSM en cours de validité.

JE SOUSSIGNÉ

Nom : Prénom :

Niveau : N° de licence :

CERTIFIE QUE

Nom : Prénom :

Niveau : N° de licence :

A RÉALISÉ AU MOINS 12 PLONGÉES EN AUTONOMIE APRÈS AVOIR OBTENU LE BREVET DE PLONGEUR NIVEAU 2.

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

ATTESTATION DE NOTE DU MANNEQUIN GP N4

*Le candidat à l'examen d'initiateur peut bénéficier de sa note de mannequin acquise lors de l'examen de GP-N4, dès lors qu'il s'est écoulé moins de 3 ans entre l'examen de GP-N4 et l'examen d'initiateur.
La demande doit être adressée directement par le candidat au Président de la CTR dans laquelle le diplôme a été obtenu, après avoir rempli la partie le concernant.*

CANDIDAT INITIATEUR

Nom : Prénom :

Né(e) le : N° de licence :

Adresse postale :

Adresse mail :

Téléphone :

Souhaite obtenir la note qui m'a été donnée à l'épreuve du mannequin GP-N4

Date de la session : Lieu :

Je souhaite me présenter à l'examen initiateur

Date de la session : Lieu :

Signature du demandeur

CTR

Le Président de la CTR de :

certifie que :

Nom : Prénom :

a obtenu la note de : à l'épreuve de mannequin du GP-N4

Date de la session : Lieu :

Date de l'attestation, cachet et signature du président de la CTR de délivrance :

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

TUTEUR DE STAGE 1^{ER} DEGRÉ

Lorsque le tuteur de stage est un moniteur 1^{er} degré, celui-ci doit remplir l'attestation de tuteur de stage initiateur ci-dessous.

Cette page peut être dupliquée dans le cas où plusieurs TSI auraient validé les différents modules du stage en situation.

JE SOUSSIGNÉ

Nom : Prénom :

Niveau : MF1 BEES1 N° :

MF1 ASSOCIÉ DE-JEPS

DÉCLARE AVOIR OBTENU «L'ATTESTATION DE TUTEUR DE STAGE INITIATEUR (TSI)»

A : Le :

CACHET

SIGNATURE

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

MODULE COMPLÉMENTAIRE 6-20 M

Ce module facultatif peut être réalisé par les initiateurs en titre de la FFESSM, titulaires du GP-N4 de la FFESSM, pour optimiser leur enseignement en tant que E2.

Il comprend un total de 14h de formation, dont 7h de formation théorique, devant être effectuées dans un délai maximum d'un mois.

Les plongées doivent être réalisées entre 15 et 20 m, en milieu naturel (mer, lac, carrière) à l'exclusion des fosses de plongée quelqu'en soit la profondeur, et en présence d'un encadrant au minimum E3-TSI dans la palanquée.

COMPLÉMENTS THÉORIQUES

DATE	VOLUME HORAIRE	LIEU	SIGNATURE E4

PLONGÉES D'ENSEIGNEMENT

DATE	LIEU	CLUB	SIGNATURE E3 OU PRÉSIDENT DU CLUB

LIVRET PÉDAGOGIQUE INITIATEUR

MODULE COMPLÉMENTAIRE 6-20 M

Le module doit être validé par le moniteur E4 responsable de la formation, une fois que l'ensemble des séances théoriques et pratiques ont été effectuées et validées.

VALIDATION DU MODULE : OUI NON

STAGIAIRE

Nom : Prénom :

Diplôme initiateur n° : Date :

E4 DÉLÉGUÉ DE LA CTR

Nom : Prénom :

Qualification :

N° de licence :

CTR : Date :

CACHET

SIGNATURE

Plongée et sports subaquatiques

CONTACTS

FFESSM

Siège : 24, Quai de Rive-Neuve
13284 Marseille Cedex 07
Standard : 04 91 33 99 31
Fax : 04 91 54 77 43
web : www.ffessm.fr



CMAS

Siège : Viale Tiziano, 74
00196 Roma – Italia
Standard : 39 063 68 58 480
Fax : 39 063 68 58 490
web : www.cmas.org



ASSURANCE

Lafont Assurances - Service FFESSM
Zone d'Activités Mixte du Moulins
2, rue du Moulins - 66330 CABESTANY
Tél: +33 (0)4 68 35 22 26
Fax +33 (0)4 68 35 11 05
E-mail : contact@lafont-assurances.com
web : www.assurdiving.com



plongee.ffessm.fr
<https://www.facebook.com/plongeeffessm>